



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 06.27.50.07.44
COMMISSION SENIORS

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°34 DU SAMEDI 13/04/2024

Réunion du 8 avril 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79
Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

COUPE DE LA LOIRE - 1/2 FINALES à St Galmier, le 1^{er} mai

14h30 : FEURS – CHAVANAY

16h30 : ETRAT LA TOUR – ECOTAY MOINGT

COUPE VALEYRE/LEGER - 1/2 FINALES le 1^{er} mai

14h30 : SAVIGNEUX MONTBRISON – ST GALMIER CHAMBOEUF, à Montbrison

14h30 : ST PRIEST EN JAREZ – VILLARS, à St Priest en Jarez

COURRIERS RECUS

Sury le Comtal : demande d'avancer la rencontre du 14 au 13 avril, en D4 Poule D, à 19h30 : en attente de l'accord du club adverse ; déclare forfait en D5 poule D pour le 7 avril.
Etrat La Tour : changement d'horaire pour le 28 avril et le 5 mai, en D3 Poule C.
Villars : demande d'avancer la rencontre du 14 au 13 avril, en D3 Poule D, à 19h : en attente de l'accord du club adverse.
Bellegarde en Forez : changement de terrain pour le 21 avril, en D4 Poule D.
Laurafoot : ouverture des engagements en Coupe de France pour la saison 2024/2025.
PSM : déclare forfait en D5 Poule E, pour le 7 avril.
Anzieux : déclare forfait en D5 Poule D, pour le 7 avril.
Suc. Terrenoire : déclare forfait en D5 Poule E, pour le 7 avril.
Villars : demande d'avancer la rencontre du 21 avril au 18 avril à 20h, en D3 Poule D.
St Galmier Chamboeuf : demande jouer à 15h au lieu de 14h30, en D4 Poule D, pour le 14 avril ; confirmation du jour de rencontre en D1, pour le 6 avril.

NOTE AUX CLUBS

- En coupes de la Loire et Valeyre/Léger, en cas de terrain impraticable, vous êtes dans l'obligation d'inverser la rencontre ou de trouver un terrain de repli. (Art 45 des règlements sportifs).

- En cas de matchs remis, annulés ou inversés, les clubs sont priés de contacter les officiels concernés par les rencontres (arbitres, arbitres assistants, délégués et observateurs, membres de la commission seniors). Ceci pour éviter d'éventuels déplacements inutiles.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

- Tous les clubs de D2 Poule A sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de ST ROMAIN LE PUY se dérouleront le dimanche à 15h (14h30 changement horaire) sur le terrain en herbe, jusqu'au 30 Juin 2024, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.

- Tous les clubs de la D4 poule D sont priés de noter que les matchs à domicile du club de ST ANTHEME se dérouleront à nouveau le samedi à 19h30 et ce à partir du 23 mars. (éclairage réparé.)